



## Enquête de satisfaction 2008 : des conclusions positives

L'IEDOM a poursuivi en 2008 le programme, initié en 2007, visant à mesurer la qualité des services rendus à ses partenaires. L'enquête de satisfaction qui vient de s'achever portait sur deux domaines, l'activité « cotation des entreprises » d'une part, l'activité de gestion de surendettement d'autre part. Des lecteurs de la lettre mensuelle ont pu être mis à contribution. Qu'ils en soient ici remerciés pour leur participation.

L'enquête qui s'est déroulée entre le 13 juin et le 4 septembre s'appuie sur 275 entretiens téléphoniques ; elle fait ressortir une forte image de sérieux, d'objectivité et de proximité de la structure.

Le niveau de satisfaction globale des personnes interrogées est très satisfaisant. Nos interlocuteurs ont une perception favorable des missions remplies par l'IEDOM dans les domaines sous revue. La qualité des relations avec leurs interlocuteurs des agences est reconnue.

L'intérêt de telles enquêtes est aussi de détecter les attentes ainsi que les axes de progrès souhaités : il existe une réelle demande pour une information plus didactique, pour des explications plus détaillées dans ces domaines techniques (analyse financière des entreprises) ou juridiques souvent complexes.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Projet de loi de finances 2009 : 1,88 milliard d'euros de crédits de paiement pour l'outre-mer

Les crédits de la mission « Outre-mer » rattachés au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales augmentent de 9,2 % en 2009 et l'effort global de l'Etat en faveur des départements et collectivités d'outre-mer s'élève à 16,5 milliards d'euros.

Le montant des crédits de la mission « Outre-mer » s'élève en 2009 à 1,97 milliard d'euros en autorisations d'engagement et à 1,88 milliard d'euros en crédits de paiement contre 1,72 milliard dans loi de finances 2008.

Le programme de la mission « Outre-mer » est structuré autour de deux programmes : emploi outre-mer et conditions de vie outre-mer. Le programme emploi outre-mer représente 1 192 millions d'euros en crédits de paiement et autorisations d'engagement. Le programme conditions de vie outre-mer est doté de 778 millions d'euros en autorisations d'engagement et 668 millions d'euros en crédits de paiement.

### Rencontre du Président de la République avec les représentants des professions financières

Le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, a réuni le 30 septembre 2008 les représentants de la banque et de l'assurance, en présence du Premier ministre, du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du Gouverneur de la Banque de France pour faire le point sur les derniers développements de la crise financière et ses conséquences sur la situation économique et financière, et préparer les prochaines rencontres européennes et internationales. Cette réunion a donné lieu à des échanges sur la situation des institutions financières ainsi que sur la liquidité et le financement de l'économie. Le président de la République a rappelé aux établissements bancaires leur mission prioritaire de financement de l'économie.

### Développement du crédit et prévention du surendettement

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a annoncé trois mesures qui touchent le fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) pour développer le crédit responsable : 1 - réduire le délai d'inscription au fichier à 5 ans ; 2 - renforcer les droits et l'information des personnes inscrites par l'accès des particuliers aux données les concernant, l'ouverture de guichet de la Banque de France et de l'IEDOM pour le traitement rapide des réclamations des personnes qui contestent la façon dont leur situation personnelle est reflétée dans le fichier ; 3 - renforcer l'efficacité du FICP en matière de prévention du surendettement (élargissement de la plage d'accessibilité au fichier, meilleure mise à jour des données). Dans un communiqué, la Fédération bancaire française (FBF) s'est déclarée hostile à la réduction des durées d'inscription au FICP qui lui ferait perdre ainsi son rôle d'alerte des professionnels et de prévention du surendettement.

Un rapport sur le FICP préparé par une mission conjointe de l'Inspection des Finances et de l'Inspection de la Banque de France avait été remis à la ministre.

Ce rapport est disponible sur : [http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/rap\\_ficp\\_2008.pdf](http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/rap_ficp_2008.pdf)

### Actualité européenne

#### 1 - Directive CRD (capital requirements directive) révisée

La Commission européenne publiera courant octobre une proposition de directive révisant la directive sur l'adéquation des fonds propres.

#### 2 - Initiative JASMINE

La Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont lancé l'initiative JASMINE (Action pour soutenir les institutions de micro-finance en Europe) en faveur de la croissance et de l'emploi.

#### 3 - Législation européenne

Le Parlement européen a adopté deux rapports d'initiative législative appelant formellement la Commission européenne à légiférer dans le domaine des marchés financiers.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Recul des indicateurs de vulnérabilité des ménages

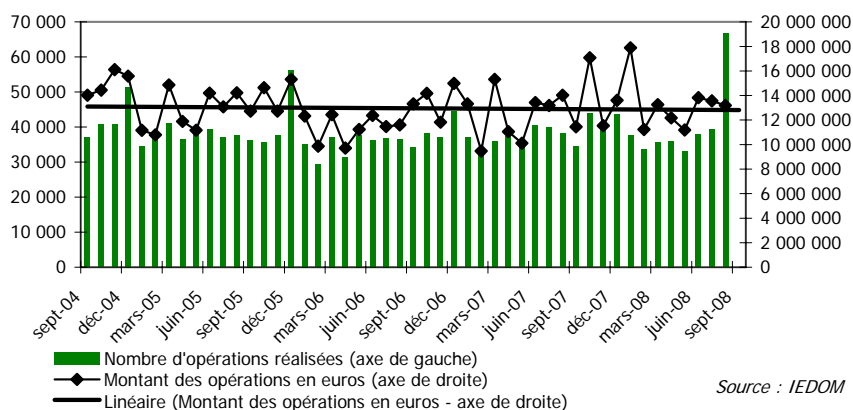
En août 2008, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France a enregistré 1 incident de paiement sur chèques, contre 12 en juillet. Sur 2008, seuls 69 incidents ont été recensés, en recul de 42 % en glissement annuel. Par ailleurs, 4 retraits de carte bancaire ont été enregistrés en août, contre 10 le mois précédent, portant le cumul annuel à 29 décisions de retrait, contre 28 à la même époque en 2007. Enfin, l'archipel comptait 38 personnes physiques en interdiction bancaire, en repli de 29,9 % par rapport à août 2007.

## Surendettement

Aucune déclaration de surendettement n'a été déposée auprès de la commission d'examen des situations de surendettement de Saint-Pierre-et-Miquelon en 2008. En 2007, seuls 3 dossiers ont été enregistrés (contre 5 en 2006). Pour mémoire, le premier dossier de surendettement date de mars 2002. Depuis l'origine, quelque 33 dossiers ont été soumis à la commission.

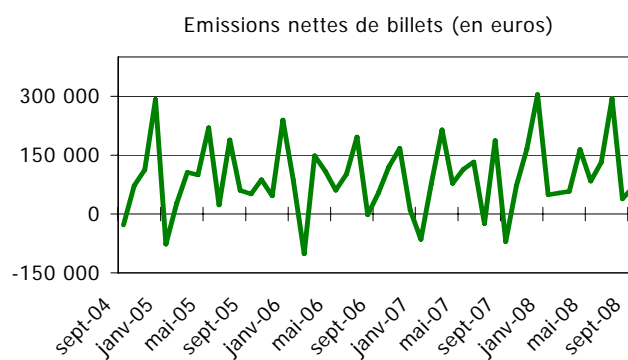
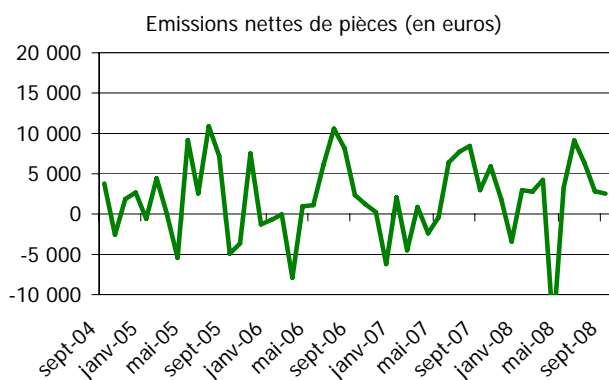
## Progression de la valeur des opérations de compensation au 3<sup>ème</sup> trimestre

Au troisième trimestre 2008, la valeur des opérations de compensation (40 675 770 euros) ainsi que le nombre d'opérations réalisées (146 293) s'inscrivent en forte hausse par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre, respectivement de 9,36 % et 36,74 %. Ces opérations concernent les chèques à 92,82 %, les virements à 7,14 % et les traites à 0,04 %. En glissement annuel, l'activité s'inscrit en hausse de 5,27 % en valeur et de 30,02 % en volume.



## Circulation fiduciaire

Fin septembre 2008, les émissions nettes cumulées de billets (pré-alimentation de décembre 2001 comprise) s'élevaient à 10,129 millions d'euros (pour un volume de 281 279 billets), en progression de 17,1 % sur un an. Pour leur part, les émissions nettes cumulées de pièces (pré-alimentation comprise) s'établissaient à 0,367 million d'euros (pour un volume de 2,007 millions de pièces), en progression de 7,0 % en glissement annuel.



# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Arrivée le 2 septembre du nouveau Préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

Monsieur Jean-Pierre BERÇOT, Diplomate, nommé Préfet de la collectivité territoriale en Conseil des ministres du 28 juillet 2008, a pris ses fonctions dans l'archipel le 2 septembre. Il remplace M. Yves FAUQUEUR, nommé TPG en Ardèche.

## Mission à Saint-Pierre-et-Miquelon du Directeur Général des Instituts d'émission

Monsieur Yves BARROUX, Directeur Général des Instituts d'émission, a effectué une mission dans l'archipel du 8 au 12 juillet. Au cours de ce séjour, M. BARROUX a notamment rencontré les principaux acteurs politiques et économiques ainsi que les responsables des établissements de crédit de la place. Cette mission s'inscrivait dans le cadre d'une visite de toutes les agences de l'IEDOM et de l'IEOM depuis sa prise de fonction en mars 2008.

## Réunion du Comité consultatif d'agence de l'IEDOM de Saint-Pierre-et-Miquelon

Le Comité consultatif d'agence de l'IEDOM de Saint-Pierre et Miquelon s'est réuni le 11 juillet, sous la présidence de M. Yves BARROUX. Cette structure - dont les membres représentent différents secteurs d'activité (pêche artisanale et industrielle, transports, commerce, bâtiment et travaux publics, agriculture et élevage, restauration et tourisme, etc.) - permet à l'IEDOM de prendre le pouls de l'économie de l'archipel, au travers de l'appréciation des professionnels.

## Formation professionnelle dans la filière aquacole

Du 15 au 26 septembre, deux consultants français ont animé à Saint-Pierre une formation sur l'aquaculture. Dix résidents de l'archipel, ainsi qu'à une vingtaine d'insulaires en provenance de Mayotte, des îles Malouines et de la Nouvelle-Calédonie, y ont participé, avec comme objectif de diversifier les activités locales existantes et de créer des emplois. Cette coopération, supervisée par l'OCTA (Association des Pays et Territoires d'Outre-mer - PTOM), est financée intégralement par l'Union européenne, qui souhaite ainsi dynamiser les filières de productions aquacoles durables.

## Avenir de la filière pêche industrielle

Le 30 juin, la plus grosse entreprise de pêche et de transformation industrielle de l'archipel (Interpêche) a déposé son bilan. Le 25 septembre, le Tribunal de Première Instance de Saint-Pierre-et-Miquelon a décidé de prolonger la période d'observation jusqu'en janvier 2009, durant laquelle il continuera d'évaluer le fonctionnement financier et social de l'entreprise. Les dossiers des éventuels repreneurs devraient être examinés le 15 octobre prochain, étant entendu que le projet de l'actuel propriétaire (Pescanova) a été refusé par les salariés.

## Avenir de la desserte maritime

La desserte maritime de l'archipel a connu divers rebondissements depuis le mois de juillet. En septembre, constatant que la société Alliance SA ne se trouvait pas en situation de poursuivre la desserte maritime internationale de l'archipel en fret, le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon a dénoncé la délégation de service public et a procédé à la réquisition de l'entreprise TMS pour assurer la desserte jusqu'à la conclusion d'une nouvelle DSP dont le cahier des charges est en cours d'élaboration.

## Embellie du marché de l'emploi depuis mai

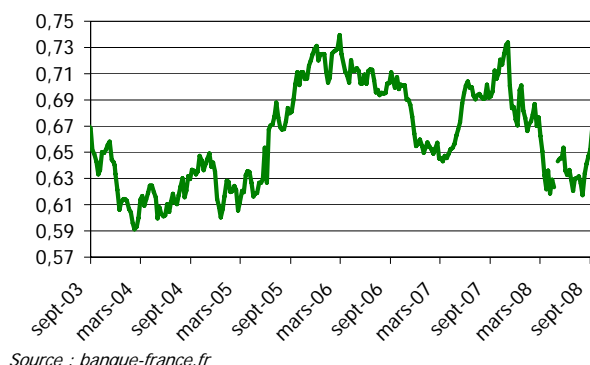
Depuis le mois de mai, les chiffres de l'emploi établissent un nouveau record, le mois d'août enregistrant 139 DEFM1, soit le plus bas niveau depuis plus de douze ans. Cette évolution favorable est portée par la reprise dans le secteur du BTP.

## Initiatives économiques autour de l'arrivée des paquebots durant la période estivale

La période estivale est traditionnellement marquée par l'arrivée de nombreux croisiéristes. Cette année, le Comité Régional du Tourisme a initié plusieurs actions pour l'accueil des quelque 3 500 passagers de l'Eurodam et du Maasdam. Ces initiatives, menées en partenariat avec les différents acteurs économiques locaux, avaient pour objectif de promouvoir les produits de l'artisanat de l'archipel.

## Evolution du dollar canadien

Le cours moyen de l'euro par rapport au dollar canadien était en repli de 1,08 % entre juin (0,6328 €) et juillet (0,6260 €), puis en hausse de 1,33 % en août (0,6343 €). Le mois de septembre enregistre une amélioration de 3,71 % (0,6578 €). Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, le cours moyen du dollar canadien a progressé de 0,79 % par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre. Sur un an, à fin septembre 2008, la contraction est de 6,11 %.



## LES INDICATEURS DE REFERENCE

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> <i>(Source : Préfecture)</i> Prix à la <b>consommation</b> (hors tabac) – 2 <sup>ème</sup> trimestre 2008 (Indice base 100 : décembre 2007)	104,29	+ 2,43 %	+ 7,06 % <i>par rapport à juin 2007</i>
<b>Emploi</b> <i>(Source : DTEFP)</i> <b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1)</b> Août 2008 :	139	- 29,4 %	- 21,0 %
<b>Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés</b> Août 2008 :	111	- 34,7 %	- 1,8 %
<b>RMI</b> <i>(Source : CAF)</i> Nombre de <b>bénéficiaires</b> - fin août 2008 :	29	- 14,7 %	0 %
Cumul 2008 des <b>prestations nettes versées</b>	113 254 €	-	+ 18,4 %
<b>Commerce extérieur</b> <i>(Source : Douanes)</i> <b>Importations (milliers d'euros)</b> Juillet 2008 : Cumul annuel :	3 352 25 218	+ 43,9 % -	+ 19,5 % - 17,3 %
<b>Exportations (milliers d'euros)</b> Juillet 2008 : Cumul annuel :	0 3 421	- -	- 100 % - 34,3 %
<b>Déficit commercial (milliers d'euros)</b> Juillet 2008 : Cumul annuel	3 352 21 797	+ 43,9 % -	+ 94,8 % - 13,8 %

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Pêche industrielle</b> <i>(Source : Affaires maritimes)</i> <b>Débarquements</b> (en tonnes) Juin 2008 Rappel cumul à fin mars 2008 Début de campagne 2008/2009 : début octobre 2008	0 1 925,3	- -	- + 4,4 %
<b>Pêche artisanale</b> <i>(Source : Affaires maritimes)</i> <b>Débarquements</b> (en tonnes) Cumul à fin août 2008	1 015,3	-	- 11,6 %
<b>Trafic aéroportuaire</b> Aéroport de Saint-Pierre <i>(Source : Aviation civile)</i> <b>Nombre de passagers (arrivées + départs)</b> Août 2008 : Cumul annuel :	3 259 20 143	+ 17,8 % -	- 9,8 % - 0,4 %
<b>Mouvements d'avions</b> Août 2008 : Cumul annuel :	186 1 555	- 26,8 % -	- 31,6 % - 13,2 %
<b>Fret et envois postaux (en tonnes)</b> Août 2008 : Cumul annuel :	8,896 122,933	- 54,5 % -	- 42,1 % + 6,2 %
<b>Trafic portuaire</b> Port de Saint-Pierre <i>(Source : Capitainerie du Port)</i> <b>Mouvements de navires</b> Mai 2008 : Cumul annuel :	28 83	- 35,7 % -	- 9,7 % - 4,6 %
<b>Fret (en tonnes)</b> Mai 2008 Cumul annuel :	1 317 6 138	- 45,7 % -	+ 26,8 % + 26,8 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement	4,25%	09/07/2008
Taux de la facilité de prêt marginal	5,25%	09/07/2008
Taux de la facilité de dépôt	3,25%	09/07/2008

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/08)					
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2007	2,95%	JO du 21/02/07	4,00%	4,00%	4,50%	2,50%	2,75%

*\* hors prime d'Etat*

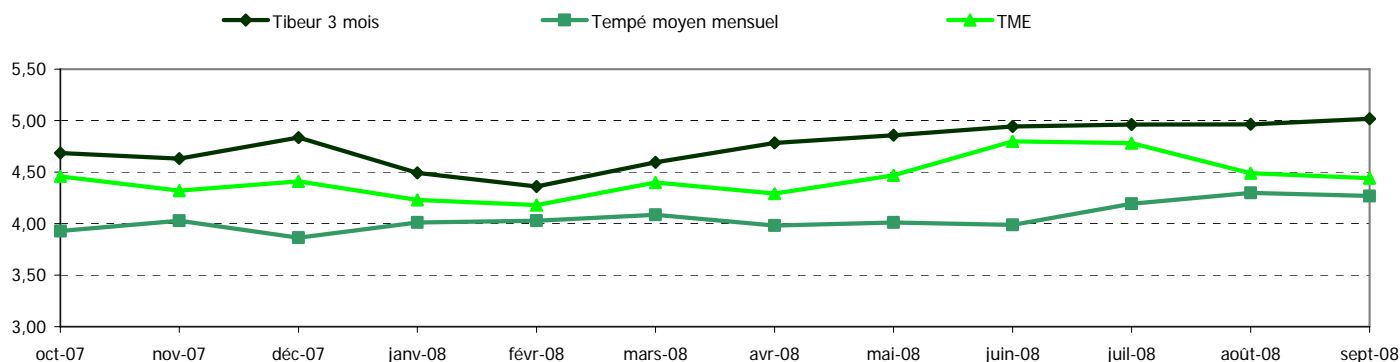
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (septembre 2008)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
3,9871%	4,1924%	4,2996%	4,2680%	4,6620%	5,0180%	5,2190%	5,3840%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
4,80%	4,78%	4,49%	4,44%	5,00%	4,95%	4,65%	4,64%

## Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2008)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	7,36%		
Prêts à taux variable	7,46%		
Prêts relais	7,53%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,09%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,72%	Découverts en compte (1)	14,17%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,77%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

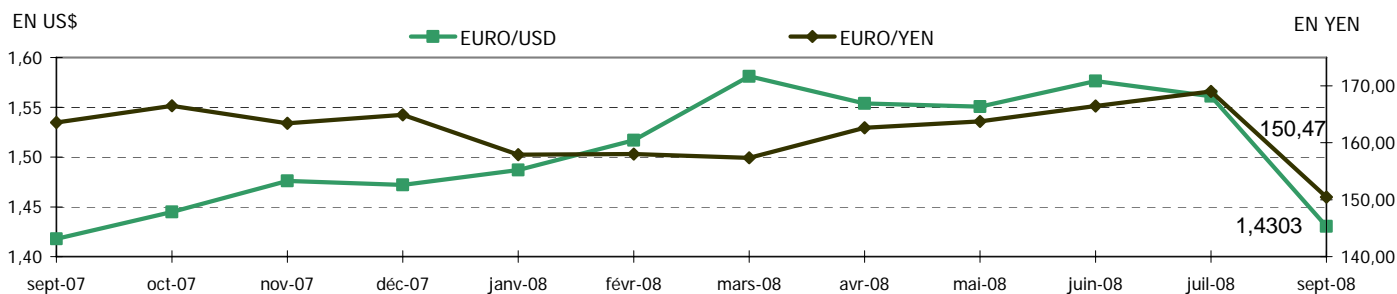
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4303	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,8270	EURO/SRD (Surinam)	3,94511
EURO/JPY (Japon)	150,4700	EURO/BWP (Botswana)	9,91275	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,57240
EURO/CAD (Canada)	1,4961	EURO/SCR (Seychelles)	11,8601	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,3200
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,79030	EURO/MUR (Maurice)	40,6770	EURO/BBD (La Barbade)	2,8742
EURO/SGD (Singapour)	2,0439	EURO/BRL (Brésil)	2,7525	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,97892
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1124	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,10880	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2400,37	EURO/XCD (Dominique)	3,8155	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 15 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	